



ETAT DES LIEUX PROCURATION

PROCURATION SPECIALE CRISE SANITAIRE COVID 19

Je soussigné (e)

Adresse

.....

Locataire sortant de l'appartement n° :

Locataire entrant de l'appartement n° :

A l'adresse

.....

Donne tous pouvoirs à (Nom et Adresse) :

Pour me représenter auprès de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs - Habitat 25 à l'état

des lieux d'entrée du logement que j'occuperai à la date du : (1)

des lieux de sortie du logement que je j'occupais jusqu'à ce jour (1)

Cette procuration est valable pour le constat proprement dit, la fiche des conventions particulières et le contrat de location.

Fait à le.....

**A remettre lors de l'état des lieux
Au représentant de l'Office Public de
L'Habitat du Département du Doubs
Habitat 25**

Cette procuration est établie dans le cadre du strict respect des règles de sécurité et d'hygiène en vigueur portant sur la crise sanitaire COVID 19 qui limitent à une seule personne la présence à un état des lieux d'entrée ou de sortie d'un logement d'Habitat 25.

(1) Rayez la mention inutile